



Conseil municipal du 06 octobre 2016

Présents: Francis LAGUERRE, Daniel ALARD, Gilbert DUPUY, Xavier DE FERLUC, Patricia LAURENT, Rémi PIQUEMAL, Janine PASCAL, Julie PORTE-TRAUQUE, Fabienne BARRO.

Absents: Pascal PHILIP, Pierrette LERO

Secrétaire de séance : Daniel ALARD.

- Ouverture de la séance à 18h00 : M Le Maire donne l'ordre du jour
- 1. Plan Local Urbanisme (PLU)
- 2. Projet salle polyvalente
- 3. DETR 2017
- 4. Création de poste
- 5. Coupe usagère 2017-2018.
- 6. SDIAU
- 7. Questions diverses

*Approbation à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil municipal du 07 juillet 2016 ; et accord pour ajouter à l'ordre du jour le point n°6.

1- **Révision Plan Local Urbanisme** : M le Maire expose l'analyse des offres qui porte sur les propositions de 3 bureaux d'études qui ont été ouverts par la commission d'ouverture des plis le 29/09/2016. L'analyse a été réalisée selon 2 critères d'attribution, à savoir :

- Notation de la valeur technique (80%) sur : Les compétences et capacités des candidats-La méthodologie d'étude- Les références.
- Les prix HT (20%) : INTERFACES > 20 350 € - 2AU > 22 000 € -ATELIER URBAIN > 29 617.50 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal retient le bureau d'étude INTERFACES qui sera confirmé par Mme RIZZO de la DDT, chargée de projet en planification territoriale.

2- **Projet salle polyvalente** : M le Maire présente l'étude de faisabilité et financière pour la réhabilitation et la mise aux normes de la salle polyvalente, sur 3 volets :

- TEPCV > programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte permet d'obtenir 70% de la Région + Etat. Une avance de 40% soit 18 970€ a été notifiée par convention PNR le 12/05/2016.
- Mise aux normes accessibilité aux personnes handicapées, sanitaires accessibles depuis l'extérieur, liaison place après démolition kiosque et rampe Mairie. Coût de l'opération 28 753€ HT. Notifications subventions : Région > 8 305€ ; DETR 2016 > 10 000€ et FDAL 2016 > 4 500€.
- Aménagements intérieurs (office ; scène) et extérieurs avec la création d'un auvent et parvis.



3-DETR 2017 : demande de subvention également pour la salle polyvalente, adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement à l'accessibilité et sur les aménagements intérieurs et extérieurs déjà subventionnés par l'Etat ; L'étude sera confiée à l'architecte Anne PUYOL.

Accord à l'unanimité, délibération à déposer en Préfecture.

4-Création de poste : M Le Maire propose la création d'un poste de technicien, à compter du 01/01/2017, et suppression du poste d'agent de maîtrise principal.

Délibération prise (8 pour ; 1 abstention).

5- Coupe usagère 2017 -2018 : droit d'usage au bois de chauffage de la commune de PRAYOLS en forêt domaniale du Consulat de FOIX. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré demande la délivrance d'une coupe usagère pour 15 inscriptions.

6-SDIAU : concerne les déclarations de travaux des particuliers et notamment les instructions en direct avec les usagers pour les demandes de pièces complémentaires pour les dossiers incomplets.

Le conseil valide à l'unanimité la proposition de délibération concernant le SDIAU.

7- Question diverses :

- Les associations seront informées le 13/10/2016 sur les travaux à venir concernant la salle polyvalente ;
- Poser la question : qui réalise la décoration des sapins de Noël ?
- Début travaux éclairage SDCEA, Chemin du Ciraret pour 3 points lumineux.
- Les pins parasols de l'Aire de Micouveau seront traités pour combattre les chenilles processionnaires (pièges à prévoir).
- Formation des élus > gestion cimetières le 23/01/2017 à CRAMPAGNA.
- Parcours fontaines > demande de subvention déposée en juillet 2016, en attente notification de l'aide.

La séance est levée à 21h00.